



N°1295 MESRS/DC/SGM/DBAU/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le 17 juillet 2023

COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) communique :

Le Gouvernement de la République Islamique du Pakistan met à la disposition du Gouvernement béninois des bourses d'études supérieures de niveau licence et doctorat/phd au titre de l'année académique 2023-2024.

Ces bourses se répartissent ainsi qu'il suit :

- **Licence**
 - Agriculture : 01 bourse.
- **Doctorat/phd**
 - Sciences physiques et naturelles : 05 bourses.

I- Conditions d'admission

- Etre de nationalité béninoise ;
- être titulaire :
 - d'un baccalauréat de l'année 2023 ou 2022 ;
 - d'un master ou d'un diplôme d'études supérieures reconnu équivalent, donnant accès à la formation demandée dans une Université publique ou un établissement agréé ;
 - posséder toutes ses facultés physiques et mentales ;
 - ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités nationales du Bénin ;

- avoir une bonne maîtrise de l'anglais.

II- Dossier de candidature

- **Licence**

- 1- Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite du baccalauréat ;
- 2- Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- 3- Une copie simple des bulletins et relevés de notes de la classe de 6^{ème} en Terminale ;
- 4- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 5- Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- 6- Une copie légalisée du passeport ;
- 7- La preuve d'une bonne maîtrise de l'anglais (TOEFL, IELTS ou autres) ;
- 8- Un (01) certificat médical délivré par un Médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
- 9- L'originale de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010443115-DBSU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 10- L'ensemble du dossier de candidature doit être en deux (02) exemplaires : les pièces légalisées, le reçu de paiement des frais d'étude de dossier sont placés dans une chemise dossier. Une seconde chemise doit contenir une copie simple de toutes les pièces de la première chemise dossier. Les deux chemises dossiers sont à mettre dans une chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.



• Doctorat

1. Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de Licence, Maitrise et Master ;
2. Une copie légalisée du relevé de notes de Licence, Maitrise et Master ;
3. Une copie légalisée des relevés de notes de tout le cursus scolaire universitaire ;
4. Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite du baccalauréat ;
5. Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
6. Une copie simple des bulletins et relevés de notes de la classe de 6^{ème} en Terminale ;
7. Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation du BEPC ;
8. Une copie légalisée du relevé de notes du BEPC ;
9. Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation du CEP ;
10. Une copie légalisée du relevé de notes du CEP ;
11. Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
12. Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
13. Une copie légalisée du passeport ;
14. Protocole de recherche ;
15. La preuve d'une bonne maitrise de l'anglais (TOEFL, IELTS ou autre) ;
16. Un (01) certificat médical délivré par un Médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
17. L'originale de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010443115-DBSU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;

18. L'ensemble du dossier de candidature doit être en deux (02) exemplaires : les pièces légalisées, le reçu de paiement des frais d'étude de dossier sont placés dans une chemise dossier. Une seconde chemise doit contenir une copie simple de toutes les pièces de la première chemise dossier. Les deux chemises dossiers sont à mettre dans une chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.

La date limite de dépôt de dossier à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) est fixée au **vendredi 21 juillet 2023 à 12 heures 00 minute.**

NB :

- **Le dossier de candidature doit être présenté en version anglaise et française ;**
- **Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.**
- **La version numérique du dossier de candidature doit être déposé sur le mail secretariat.dbau@gouv.bj de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).**



Ansèque GOMEZ COAMI
Secrétaire Général du Ministère